

Fiche de Poste

Chef de la Division de la Coopération et de la Communication

Mission(s)

- La Coordination des programmes de coopération bilatérale, régionale et internationale concernant les domaines de la géologie, des mines, des hydrocarbures et de l'énergie, avec le renforcement de la coopération avec les pays africains
- Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre des conventions de coopération dans les domaines de la géologie, des mines, des hydrocarbures et de l'énergie
- La Coordination et le développement des programmes de communication interne et externe du ministère.

Responsabilités

- Une déclinaison adéquate des objectifs stratégiques de la Direction de l'Observation, la coopération et la Communication en objectifs globaux de la Division en matière de coopération et de communication ;
- Un entretien de l'image de marque et des relations publiques du Département ;
- La promotion et le développement de la coopération avec les organismes nationaux et internationaux ;
- Le développement d'une culture « communication » au sein du Ministère ;
- Le Développement et la coordination des partenariats et la mise en œuvre des programmes de coopération ;
- La Maîtrise de la conduite de projet et les relations avec les différents prestataires (graphiste, illustrateur, photographe, imprimeur, administrateur Web, etc.) ;
- La contribution à la définition et la mise en place de la politique de communication et de coopération du Département.

Activités principales

1) Technique

- Définir le plan de communication du Département ;
- Garantir l'identité visuelle du Département ;
- Assure la gouvernance du site web du Département ;
- Organiser l'événementiel et les opérations de communication autour de la stratégie du Département ;
- Produire les différents supports de communication ;
- Appuyer les activités de promotion du Département ;
- Assurer le contact avec la presse nationale et internationale et les Médias ;
- Promouvoir et coordonner la coopération bilatérale, régionale et internationale concernant les domaines de la géologie, des mines, des hydrocarbures et de l'énergie, avec le renforcement de la coopération avec les pays africains ;
- Participer à la préparation, l'élaboration et la mise en œuvre des accords (Accord cadre, Protocole, Conventions et arrangements internationaux) de coopération dans les secteurs géologique, énergétique et minier ;
- Elaborer, en étroite relation avec les parties prenantes du Département, la programmation (programmes exécutifs de coopération) des actions dans les secteurs géologique, énergétique et minier ;
- Elaborer et mettre à jour des fiches et des notes sur la coopération bilatérale, régionale, africaine et internationale concernant les domaines de la géologie, des mines, des hydrocarbures et de l'énergie ;
- Évaluer et dresser des bilans de réalisation en matière de coopération ;
- Participer à l'élaboration des rapports et bilans pour synthétiser et documenter les activités du Département ;
- Participer aux travaux de commissions ou de comités chargés de questions spécifiques ayant trait aux activités de la Direction de l'Observatoire, de la Coopération et de la Communication.

2) Management

- Supervise et coordonne les activités des services relevant de la Division ;
- Organise planifie, gère et anime le travail au sein de la Division ;
- Identifier les besoins de formation du personnel ;
- Définir et suivre la réalisation des objectifs de la Division ;
- Superviser et coordonner la réalisation des plans d'actions de la Division ;
- Encadrer, animer et évaluer les RH de la Division ;
- Valider les rapports d'activités de la Division ;
- Développer la communication au sein de la Division ;
- Participer à la définition des objectifs globaux de la Direction ;

3) Administratif

- Elaborer et exécuter le budget de la Division ;
- Superviser la préparation des dossiers d'appels d'offres ;
- Contrôler les recettes des laboratoires ;
- Participer à la préparation des réponses aux questions parlementaires et aux requêtes en relation avec la mission de la Division ;
- Organiser et/ou prendre part aux réunions en relation avec la mission de la Division ;